

Commissaires des Courses : Mireille Sylvie DUGAST, Paquita PECOUT, Timothy ROBINSON, Alain LISETTO
Directrice de Réunion : Sandrine LOUGARRE - Secrétaire des Commissaires : Christophe BOHNE

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{re} Course

Opérations: 16h05 - Départ: 16h35

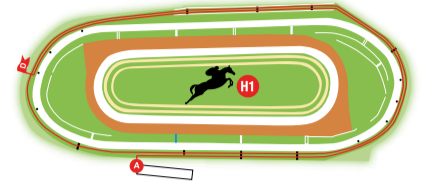
PRIX ARVINC

(Classe 2) - Haies

30 000 € - (13 800, 6 900, 3 900, 2 700, 1 350, 900, 450)
34 500 € (15 870, 7 935, 4 485, 3 105, 1 552, 1 035, 517) - Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 12.500, ni été classé deuxième ou troisième d'une course de dotation totale de 51.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Parcours n° H1: Haies, Dist. 3 500 m env. - 14 obstacles



Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 T. Lohest Racing/T. Storme	1 KOWLOON PARK (AQ) ♀	A. Zuliani	69	~	H b.f. 4 Secret Singer/Aquia ♦ FM. Cottin	1 F. Nicolle	245j (23) 6h 1h
2 M. L. Cadot	2 DEMON DU BERLAIS ♂ ♀	M ^{me} C. Prichard	68	66	H b. 4 Muhtathir (GB)/Deesse Du Berlais ♦ Haras du Berlais	2 L. Cadot	18j 6h (23) 2h 6h
3 M. P. Noue	3 KIRSCH PEPPER ♀	L. Zuliani	67	~	H b.f. 4 Great Pretender (IRE)/Parand (GER) ♦ Ecurie Silgezam	3 H. de Lageneste & G. Macaire (s)	15j 3h
4 M. E. Rosjoe	4 ORLANDO DE BONAS	M. Mingant	67	~	H b. 4 Castle Du Berlais/Rosalind ♦ E. Rosjoe	4 C. Bonin (s)	-
5 Team Spirit/P. Détré/J. Détré	5 LIVERPOOL PARK ♀	C. Lefebvre	67	~	H b.f. 4 Buck'S Boum/Lavalloise ♦ PG. Roulois	5 A. de Boisbrunet (s)	20j 8h
6 SCEA des Collines	6 KAMELIA DE CORTON (AQ) ♀	B. Lestrade	66	~	F b.f. 4 Nicaron (GER)/Pour Le Meilleur ♦ D. Guyon	6 E. Grall (s)	46j 3h 6h (23) 3
7 B. Perigois/Semmer-Cesari/X. Lavabre	7 NEPTUNE DU LUY ♀	G. Re	65	54	F b. 4 Balko/Divina (GER) ♦ EARL Haras du Luy	7 E. Grall (s)	22j 7h 7h (23) Th
8 M. E.J. Leclerc	8 KATE MADRIK ♂ ♀	Q. Gaignard	65	64	F gr. 4 Beaumec De Houelle/Caline Des Bordes ♦ E.J. Leclerc	8 A. Chaille-Chaille	15j 7h (23) 5h

2^e Course

Opérations: 16h40 - Départ: 17h10

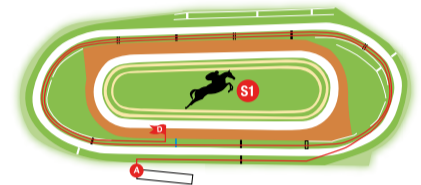
PRIX LAVAREDE

(Classe 3) - Steeple-Chase

26 000 € - (11 960, 5 980, 3 380, 2 340, 1 170, 780, 390)
29 900 € (13 754, 6 877, 3 887, 2 691, 1 345, 897, 448) - Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant, ni en steeple-chase été classé dans les deux premiers d'une course de dotation totale de 40.000, ni en courses de haies, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 75.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 500 m env. - 16 obstacles (Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Mur - Open Ditch - Rivière des Tribunes - Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Haie)



Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 Ecurie C. Marzocco/M ^{me} H. Devin	1 EARL OF SHANNON ♀ ♀	F. Mula	71	67	H b. 4 Doctor Dino/Shannon Pearl ♦ M ^{me} H. Devin	1 F. Nicolle	23j 1s 5s (23) 2s 2h
2 M. J.F. Cuenca	2 TAFEDNEY ♂ ♀	G. Champier	69	66	H al. 4 Doctor Dino/Ramina (GER) ♦ Genetique Obstacle	2 J.F. Cuenca	22j 4s 1h 2h (23) 5s
3 Team Spirit/P. Détré/A. Lezeau	3 TWIST OF ART IRE ♀	A. Zuliani	69	61	H b. 4 Jukebox Jury (IRE)/Tottie (GB) ♦ Friar Ings Stud Ltd	3 F. Nicolle	36j 3s 2s (23) 5h 2h
4 M. L. Le Provost	4 BUMBASIA ♀ ♀	T. Jaguelin	68	65	F b.f. 4 Nom De D'La/Belle Saga ♦ A. Aupetit	4 L. Cadot	16j Ts (23) 5s 3s Is
5 Dream With Me Stable Inc	5 FEU SACRE ♀	M. Mingant	67	~	H b. 4 Kapparde/Folie De Toi ♦ J.P. Dubois	5 J. Baudron	22j 3s 4h 5h (23) 0h
6 M ^{me} L. Saint-Martin	6 STATE OF MIND ♀	B. Lestrade	67	~	H al. 4 Churchill (IRE)/Spotless Mind (IRE) ♦ J.P. Dubois	6 J.P. Daireaux (s)	38j 1h 4h (23) 5h 2h
7 M. G. Couge	7 SAFILLE DE HOUELLE ♂ ♀	Q. Gaignard	65	64	F b. 4 Beaumec De Houelle/Raya Hope (IRE) ♦ F. Leblanc	7 A. Chaille-Chaille	22j 8h (23) 1h 1h

3^e Course

Opérations: 17h15 - Départ: 17h45

PRIX SAINT-GEORGES

Steeple-Chase - Handicap

29 000 € - (13 050, 6 380, 3 770, 2 610, 1 450, 1 015, 725)
33 350 € (15 007, 7 337, 4 335, 3 001, 1 667, 1 167, 833) - Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, été classés dans les deux premiers d'une course de dotation totale de 45.000.

Les références applicables dans ce Handicap seront pour les 5 ans, +12; 6 ans et au-dessus, +14.

Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 500 m env. - 16 obstacles (Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Mur - Open Ditch - Rivière des Tribunes - Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Haie)

Références: 5 ans, +12; 6 ans et +, +14.



Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 Thierry Lohest Racing & Breeding	1 ABERDEEN STREET ♀	F. Mula	74	70	H b. 6 Authorized (IRE)/Nagaoka (GER) ♦ T. Lohest	1 F. Nicolle	20j 1s 4h (23) 4h 1s
2 Haras du Berlais	2 GO FAST DU BERLAIS ♀	K. Dubourg	73	61	H al. 5 Kapparde/Polly'S Present (IRE) ♦ Haras du Berlais	2 H. de Lageneste & G. Macaire (s)	18j 2s (23) 1h 1s 1s
3 M. B. Loustaud	3 SUPERLA ♂ ♀	T. Jaguelin	63	62	F b.f. 7 Nom De D'La/Super Sister (ITY) ♦ F. Bazin	3 L. Cadot	8j 3s 5h (23) 3h
4 M. D. Henderson	4 PRINCESS POLLY ♂ ♀	M ^{me} C. Prichard	62	48	F b. 7 Top Trip (GB)/Queen Poline ♦ R. Davies	4 D. Henderson	40j 5s 7s (23) 7h 3s
5 M. XL. Le Stang	5 JAGUAR PEMBO ♂ ♀	M. Mingant	62	50	M b.f. 5 Legolas (JPN)/Miss Des Aigles ♦ V. Le Corre	5 XL. Le Stang	9j 4s 4h (23) 5h 7
6 M. XL. Le Stang	6 MASSATREE ♀	N. Baillou	62	47	H b. 6 Joshua Tree (IRE)/Massana ♦ V. Jouet	6 XL. Le Stang	12j 4s 2s (23) 7c 5c

4^e Course

Opérations: 17h50 - Départ: 18h20

PRIX DE TOURNEFEUILLE

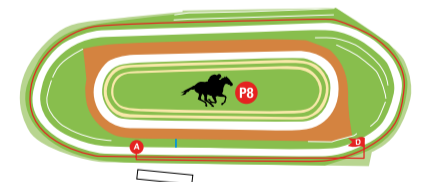
(Classe 3) - Handicap

20 000 € - (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)
29 000 € (14 500, 5 800, 4 350, 2 900, 1 450) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Parcours n° P8: Plat, Dist. 2 400 m env.

Références: 4 ans, +23; 5 ans et +, +23,5.



Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 K. Moysset/Le Haras des Sens	1 BELARISTO	2 M ^{me} A. Molins	62	60,5	H b.f. 6 New Approach (IRE)/Baroness Daniela (GB) ♦ Haras d'Haspel	1 J. Resimont	8j 2 6 3 (23) 1
2 M. T. Jones	2 MONACO RULES (IRE) ♂	8 M. Forest	61	38	M b. 4 Ruler Of The World (IRE)/Marie De Medicis (GB) ♦ C. Marzocco	2 B. de Montzey (s)	7j 1 (23) 2 1 3
3 M ^{me} M. Herisson de Beauvoir	3 POCA GEN	6 M ^{me} M. Romary	61	58,5	H b. 5 Gengis/Poca ♦ Y. Fremiot	3 M ^{me} C. Herisson de Beauvoir	34j 8 5 (23) 0 1
4 M. F. Martin-Barríos Madrazo	4 SHELBY	9 M ^{me} M. Velon	60	58,5	M al. 4 Reliable Man (GB)/Anyana (GB) ♦ P. Moroney	4 M. Alonso Roldan	31j 3 6 (23) 1 5
5 Ecurie du Gave	5 MOON DREAM IRE ♀ ♀	4 J.B. Eyquem	58,5	35	H b. 7 Dream Ahead (USA)/Lune Rose (GB) ♦ M ^{me} L. Quinn	5 O. Trigodet (s)	34j 0 2 (23) 0 5
6 M ^{me} J. Soubagne	6 TIME OF POWER ♀ ♀	7 A. Gutierrez Val	57	33,5	H b. 5 Time Test (GB)/Casaca (GB) ♦ First Racing SP ZO.O	6 M ^{me} J. Soubagne	17j 5 3 4 (23) 4
7 M ^{me} J. Henderson/C. Lefebvre (s)	7 A BETTER WORLD GB	5 G. Guedj-Gay	56,5	33	H al. 5 Mondialiste (IRE)/Dansili Dutch (IRE) ♦ Elwick Stud	7 D. Henderson	34j 0 (23) 3 4 3
8 M. I. Alonso Quevedo	8 SALMARAK	3 A. Orani	56	33	F gr. 4 Zarak/Loucelles ♦ Ecurie Biraben	8 M. Alonso Roldan	47j 5 (23) 0 9 5
9 M ^{me} D. Schoenherr	9 CHEESE ♀	10 I. Mendizabal	55,5	32	H b. 6 French Fifteen/Patanegra (IRE) ♦ P.V. Plasman	9 M ^{me} D. Schoenherr	61j 6 (23) 1 6 2
10 M. A. Odrizola Arzallus	10 GAHERIS GER ♀ ♀	1 M ^{me} A. Mekouche	53,5	30	H b. 6 Camelot (GB)/Guavira (GER) ♦ Gestut Fahrhof	10 R. Avial Lopez	36j 0 0 (23) 9 3

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: ☉ des œillères, ☼ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♀ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'entraînement - K€: Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (a) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres - Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ♦ Cheval non qualifié FEE - %: Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde: *Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles* - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son jockey - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - 1 Engagement supplémentaire 1 - 2 Engagement supplémentaire 2 -

Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur *: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "-": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 18h25 - Départ: 18h55

PRIX D'ESSAI

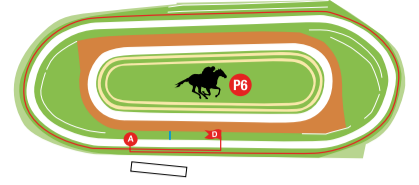
(Inédits)

21 000 € - (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

36 750 € (18 375, 7 350, 5 512, 3 675, 1 837) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant jamais couru. Poids: 58 k.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env.



Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, 2 sur 4, Mini Multi

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 12 horses and their details.

6^e Course

Opérations: 19h00 - Départ: 19h27

PRIX DJOURAS TU - WATHBA STALLIONS CUP

Arabes Purs

16 000 € - (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

23 200 € (11 600, 4 640, 3 480, 2 320, 1 160) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

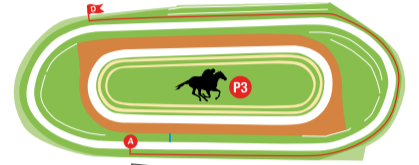
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, inscrits au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique.

Poids: 4 ans, 56 k.; 5 ans et au-dessus, 59 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} janvier 2023 inclus: 1 k. par 4.000.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Un trophée sera offert par le Sheikh Mansoor Festival à l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.



Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, 2 sur 4, Multi

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 15 horses and their details.

7^e Course

Opérations: 19h32 - Départ: 19h59

PRIX PROVINCIAL

(Classe 1)

30 000 € - (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

52 500 € (26 250, 10 500, 7 875, 5 250, 2 625) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant pas depuis le 1^{er} août 2023 inclus gagné un Groupe, ni cette année gagné une Classe 1. Poids: 57 k.

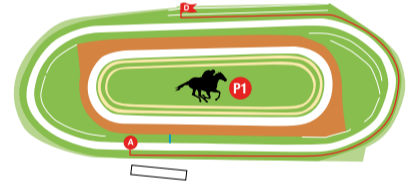
Les chevaux ayant depuis le 1^{er} août 2023 inclus gagné une Listed ou été classés 2^e ou 3^e d'un Groupe porteront 2 k.

Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2;

ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Parcours n° P1: Plat, Dist. 1 200 m env.



Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio, Super 4

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 5 horses and their details.

8^e Course

Opérations: 20h04 - Départ: 20h31

PRIX DE MONFORT

(Classe 4) - Handicap

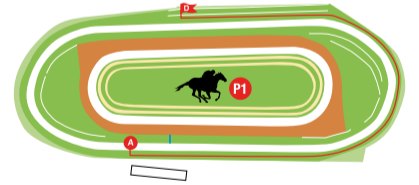
17 000 € - (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

24 650 € (12 325, 4 930, 3 697, 2 465, 1 232) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Parcours n° P1: Plat, Dist. 1 200 m env.

Référence: +31.



Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, 2 sur 4, Mini Multi, Quarté+

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 12 horses and their details.

Mardi 12 mars, courses à: Fontainebleau Galop (Obstacle), à partir de 11 h 20 - Saint-Cloud, à partir de 13 h 25
Prochaine réunion à Toulouse (Trot): vendredi 15 mars, à partir de 18 h 00

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.

2^e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.

3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.

4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.

5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.

Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules.